



Si tu souhaites avoir plus d'informations



## Quelle démarche?

Contactez dès à présent nos Conseillers Habitat Jeunes :

📍 8 rue Jules Michelet  
29200 Brest

☎ 02 98 44 45 18

✉ [tissages@ailles29.org](mailto:tissages@ailles29.org)

**Ailes**

Association d'Iroise pour le Logement,  
l'Emploi et les Solidarités

# Tiss'âges

L'hébergement temporaire  
en Finistère



graphisme : Kristell Lozachmeur

L'habitat partagé est une solution solidaire et sociale pour favoriser l'accès à un logement, respectant les principes de lien social et d'échanges volontaires, réciproques et non lucratifs

## Hébergement Temporaire chez l'Habitant

(HTH)

Ce dispositif flexible, rapide à mettre en œuvre, est également **adapté aux employeurs à la recherche de solutions logement** (saisonniers, apprentis, travailleurs...).

### Pour qui ?

#### Les hébergeurs :

Toute personne disposant d'une **chambre inoccupée** et à proximité des lieux de travail, formation ou stage...

#### Les hébergés :

Tout jeune **entre 15 et 30 ans**, étudiant, salarié, apprentis, en formation professionnelle et ayant un minimum de ressources.

max.  
17€  
par nuit\*

\* dans la limite de  
270€ en période  
hivernale



## Quel accompagnement Pour les dispositifs HTH et CIS\* ?

### Le Conseiller Habitat Jeunes a pour missions :

- La mise en lien entre les hébergeurs et les hébergés
- La gestion administrative (convention de cohabitation, charte de bonnes pratiques, état des lieux, ...)
- L'accompagnement tout au long du séjour

\* une adhésion annuelle sera demandée à l'entrée ainsi que des frais mensuels d'accompagnement

## La Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire

(CIS)

Formule  
solidaire  
60€

La personne âgée met à disposition du jeune une partie de son logement en contrepartie de menus services et d'une participation aux charges.

Formule  
conviviale  
150€

La personne âgée met à disposition du jeune une partie de son logement en contrepartie de moments conviviaux et d'une participation financière.

### Pour qui ?

#### Les hébergeurs :

Tout sénior **de plus de 60 ans** disposant d'un hébergement adapté au sein de son logement

#### Les hébergés :

Tout jeune **entre 16 et 30 ans**, étudiant, salarié, apprentis, en formation professionnelle et ayant un minimum de ressources.

## Les résidences solidaires

L'habitat partagé est ainsi une solution adaptée pour :

- Accéder à un logement à **loyer modéré**
- Favoriser la mixité, les **liens intergénérationnels** (séniors-jeunes) par une présence et des temps conviviaux
- Lutter **contre la solitude et l'isolement** des séniors mais aussi des jeunes



### Pour qui ?

#### Les hébergeurs :

Tout établissement permettant l'accueil et l'hébergement de **seniors de + de 60 ans**.

#### Les hébergés :

Tout jeune **entre 18 et 30 ans**, en formation, en apprentissage, en emploi ou en recherche d'emploi, en étude et ayant un minimum de ressources.

## Quel accompagnement ?

### Le Conseiller Habitat Jeunes a pour missions :

- La sélection des jeunes
- L'organisation des temps de présence en partenariat avec l'équipe de la résidence
- La gestion locative
- L'accompagnement du jeune tout au long du séjour

